



Numéro PPQ/9399

lundi 2 mars 2015

Les grands titres:

- L'ONU appelle la Corée du Nord et l'Iran à respecter leurs engagements sur la question du nucléaire
- Au Conseil des droits de l'homme, des responsables de l'ONU déplorent le manque de consensus politique
- Soudan du Sud : des centaines d'enfants enlevés seraient sur le point d'être envoyés au front
- Ukraine : le cap des 6.000 morts a été franchi, selon un rapport de l'ONU
- Syrie : l'ONU dépêche une mission à Alep pour préparer le gel des hostilités
- La paix au Moyen-Orient dépend en premier lieu de la reconstruction de Gaza, selon l'ONU
- Le Conseil de sécurité réaffirme sa détermination à vaincre l'EIIL
- Ban Ki-moon condamne « l'assassinat brutal » de l'homme politique russe Boris Nemtsov
- Ban Ki-moon salue le « déroulement pacifique » des élections au Lesotho

L'ONU appelle la Corée du Nord et l'Iran à respecter leurs engagements sur la question du nucléaire



2 mars - Le chef de l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA) s'est déclaré lundi « gravement préoccupé » par le programme nucléaire de la République populaire démocratique de Corée (RPDC), tout en estimant parallèlement ne pas être en mesure à l'heure actuelle d'affirmer que toutes les matières nucléaires en Iran sont utilisées à des fins pacifiques.

Dans son discours d'ouverture au Conseil des gouverneurs de l'AIEA, qui se réunit actuellement à Vienne, en Autriche, du 2 au 4 mars 2015, le Directeur général de l'agence onusienne, Yukiya Amano, s'est dit prêt à jouer un rôle clé dans la vérification du programme nucléaire de la RPDC, en dépit de la réticence des autorités à autoriser la venue d'équipes de vérification dans le pays.

« Cela fait maintenant six ans que les inspecteurs de l'Agence ont été sommés de quitter la RPDC », a-t-il regretté, appelant la Corée du Nord à coopérer sans délai avec l'AIEA sur la mise en œuvre de l'accord de garanties de 1992 relatif au Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires (TNP), fondé notamment sur le principe de vérification par l'Agence de la comptabilité des matières nucléaires déclarées par le pays.

S'agissant de l'Iran, la vérification du non-détournement de matières nucléaires s'est poursuivie en vertu de l'accord de garanties passé entre l'AIEA et le pays, a ajouté M. Amano.

« L'Agence n'est pas en mesure de garantir de manière crédible l'absence de matières et activités nucléaires non déclarées en Iran », a-t-il ajouté, précisant qu'il lui était par conséquent impossible de conclure que toutes les matières nucléaires utilisées en Iran l'étaient à des fins pacifiques.



« Ce processus ne peut pas durer éternellement », a poursuivi le Directeur général, appelant les autorités iraniennes à accroître leur coopération afin de résoudre les deux derniers points restés en suspens, ce qui supposerait pour l'Agence d'obtenir en temps opportun l'accès demandé aux informations, à la documentation, aux sites, au matériel et au personnel.

« Une fois que l'Agence aura été en mesure d'obtenir une vue d'ensemble s'agissant des questions susceptibles de revêtir une dimension militaire, je soumettrai un rapport d'évaluation au Conseil », a-t-il ajouté, tout en mentionnant la tenue récente de réunions constructives avec le Ministre iranien des affaires étrangères, Mohammad Javad Zarif, et le Vice-ministre iranien des affaires étrangères, Seyed Abbas Araghchi.

Sur la question de la Syrie, M. Amano a signalé qu'il n'avait pas de nouveaux éléments à apporter depuis son dernier rapport au Conseil des gouverneurs sur la mise en œuvre de l'accord de garanties dans le pays. Il a renouvelé son appel aux autorités de la Syrie à coopérer pleinement sur les questions restées en suspens concernant différents sites, notamment celui de Dair Alzour.

Le Directeur général a par ailleurs attiré l'attention du Conseil sur les progrès réalisés dans la mise en œuvre du Plan d'action sur la sûreté nucléaire de l'AIEA, notamment l'adoption de la Déclaration de Vienne.

Notant que l'Agence traversait une « période critique » concernant les contributions extrabudgétaires pour le projet ReNuAL de modernisation des laboratoires d'applications nucléaires à Seibersdorf, M. Amano s'est inquiété qu'aucun engagements concrets de contribution aux coûts de la construction des bâtiments n'aient été reçus à ce jour, et ce malgré un fort intérêt manifesté par les Etats membres.

Au Conseil des droits de l'homme, des responsables de l'ONU déplorent le manque de consensus politique



2 mars - A l'occasion de l'ouverture de la nouvelle session annuelle du Conseil des droits de l'homme des Nations Unies à Genève, le Secrétaire général de l'ONU, Ban Ki-moon, a déclaré lundi que l'Organisation disposait des outils nécessaires pour empêcher les violations des droits de l'homme, ajoutant que le manque de consensus politique parmi les Etats membres était le principal obstacle à leur bonne utilisation.

« J'appelle le Conseil des droits de l'homme à soutenir l'utilisation de mesures en amont et concrètes pour appuyer les acteurs nationaux dans la promotion et la protection des droits de l'homme », a déclaré M. Ban dans un message vidéo à l'entame de la 28^{ème} session de l'organisme onusien, s'adressant aux 47 membres du Conseil réunis pour une durée de trois jours dans la ville suisse.

« Le monde est confronté à de graves violations des droits de l'homme, allant de la discrimination aux inégalités, en passant par l'oppression et l'extrémisme violent. Notre défi commun est d'en faire bien plus en amont pour empêcher ces abus de se produire », a ajouté le Secrétaire général.

« Le conflit en Syrie offre un bon exemple où des efforts plus précocement consentis par les Nations Unies pour remédier aux violations des droits humains auraient permis d'éviter une catastrophe humaine et politique », a-t-il affirmé.

S'exprimant également devant le Conseil pour la première fois depuis sa prise de fonction en 2014, le Haut-Commissaire des Nations Unies aux droits de l'homme, Zeid Ra'ad Al Hussein, a déclaré que le monde devait être « guidé par les principes et par la ruse dans sa tentative collective d'affaiblir » les extrémistes violents.

« De notre point de vue, le droit international humanitaire et le droit international des droits humains ne doivent pas être pris à la légère ou contournés, mais pleinement respectés », a souligné M. Zeid, ajoutant que bien que la Charte des Nations Unies ait été rédigée il y a 70 ans, les droits humains continuent d'être ignorés et violés avec une régularité alarmante et parfois même de manière choquante.

Les Etats qui sont les auteurs de ces crimes se réfugient souvent derrière ce qu'ils présentent comme des circonstances

exceptionnelles pour les justifier, a déploré M. Zeid.

« Ils trient et choisissent les droits. Un gouvernement sera disposé à soutenir les droits des femmes et ceux des communautés LGBT [Lesbiennes, gays, bisexuels et transgenres], mais refusera d'étendre ces droits aux immigrés en situation irrégulière. Un autre Etat respectera scrupuleusement le droit à l'éducation, mais cherchera à éradiquer brutalement les opinions politiques opposées. Un Etat tiers violera intégralement les droits politiques, civils, économiques, sociaux et culturels de son peuple, tout en défendant vigoureusement les idéaux des droits de l'homme devant ses pairs », s'est-il indigné.

Le Haut-Commissaire s'est par ailleurs dit « profondément troublé » par le mépris affiché par plusieurs Etats à l'égard des experts indépendants nommés par le Conseil ainsi que par les représailles et campagnes de dénigrement trop souvent exercées à l'encontre des représentants de la société civile.

La seule mesure réelle de la valeur d'un gouvernement ne réside pas dans sa participation au « ballet solennel de la grande diplomatie », mais plutôt dans la façon dont il est sensible aux besoins et protège les droits de ses ressortissants et des autres personnes qui relèvent de sa compétence, a dit M. Zeid.

En tant qu'organe intergouvernemental au sein du système onusien, le Conseil est chargé de renforcer la protection des droits de l'homme dans le monde, de faire face aux situations de violations des droits de l'homme et de formuler des recommandations les concernant.

M. Zeid a par ailleurs salué le travail de tout le personnel du Haut-Commissariat de l'ONU aux droits de l'homme (HCDH), en particulier ceux qui travaillent dans des conditions dangereuses sur le terrain. Il a exprimé sa consternation face au fait que, « en raison du manque de volonté des Etats membres », l'ONU ne soit pas en mesure de prendre les dispositions appropriées pour appuyer le personnel blessé dans le cadre de missions à haut risque ou les familles des membres du personnel de l'ONU tués dans l'exercice de leur fonction.

« Franchement, c'est épouvantable et je fais appel à vous tous pour y remédier », a-t-il dit.

S'adressant au Conseil dans un message vidéo, le Président de l'Assemblée générale de l'ONU, Sam Kutesa, a quant à lui déclaré que les Etats membres ont la responsabilité de protéger leurs citoyens ainsi que leur droits.

« Ces derniers temps, à travers le monde, nous avons assisté à une hausse inquiétante et sous multiforme de l'intolérance, de la discrimination et des préjugés. Ces comportements ont abouti à un large éventail de conséquences négatives, y compris les stéréotypes, la stigmatisation, l'exclusion, les menaces et même la violence extrême », a-t-il déploré.

M. Kutesa a appelé le Conseil des droits de l'homme à se concentrer davantage sur les droits sociaux et économiques et, en particulier, sur le droit au développement, dans la mesure où ces derniers sont essentiels à la réalisation d'un niveau de vie acceptable dans les parties du monde les plus défavorisées économiquement.

« Alors que nous sommes en train de formuler un nouveau cadre de développement transformatif cette année aux Nations Unies, nous devons garder à l'esprit le lien inextricable entre le développement et les droits humains », a-t-il ajouté.

Soudan du Sud : des centaines d'enfants enlevés seraient sur le point d'être envoyés au front



2 mars - Suite à de nouveaux rapports faisant état de centaines d'enfants enlevés par des hommes armés dans un village au Soudan du Sud, le représentant du Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF) dans le pays s'est inquiété de leur utilisation imminente dans les combats en cours.

Le 21 février dernier, l'agence de l'ONU avait condamné dans les termes les plus vigoureux l'enlèvement de dizaines de garçons, dont certains âgés d'à peine 13 ans, par un groupe

armé près de Malakal dans le nord du Soudan du Sud. L'UNICEF avait alors indiqué qu'au moins 89 enfants avaient été enlevés par des soldats armés dans la localité de Wau Shilluk, dans l'État pétrolier du Haut-Nil, où des milliers de personnes ont été déplacées par le conflit qui sévit dans le pays.

Dans un communiqué de presse rendu public dimanche à Juba, la capitale du Soudan du Sud, l'UNICEF a exprimé à nouveau son inquiétude face aux derniers rapports selon lesquels les enfants ne seraient pas 89 mais des centaines à avoir été enlevés afin d'être enrôlés de force dans le conflit. Ces mêmes rapports font en outre état du recrutement par la force d'hommes adultes, à l'occasion de raids menés les 15 et 16 février derniers.

Selon des témoins, a indiqué l'UNICEF, des enfants armés ne portant pas l'uniforme, âgés d'à peine plus de 12 ans, ont été aperçus dans un camp d'entraînement militaire. L'agence de l'ONU soupçonne la milice proche du chef de guerre Johnson Olony, qui contrôle la zone et a déjà été accusé par le passé d'enrôlement d'enfants soldats, d'être responsable de ces exactions.

« Nous craignons qu'ils aillent directement de la salle de classe à la ligne de front », a déclaré le Représentant de l'UNICEF au Soudan du Sud, Jonathan Veitch. « L'UNICEF appelle Johnson Olony à laisser ces enfants retourner à l'école et réintégrer leurs familles immédiatement », a-t-il ajouté.

M. Veitch a également exhorté les autorités du Soudan du Sud à faire usage de leur influence auprès de la milice de Johnson Olony, qui est proche des forces gouvernementales, pour obtenir la libération des enfants.

Dans un effort important de collecte d'information, tant à Juba que dans l'Etat du Haut-Nil, l'UNICEF et ses partenaires ont tenté de reconstituer les faits qui se sont produits durant et après le raid et de découvrir l'emplacement des enfants. L'une des principales difficultés rencontrées dans la collecte de preuves, cependant, est liée à la forte présence de la milice dans la zone qui entrave l'accès à des informations de première main.

D'après les rapports reçus par l'UNICEF, les enfants enlevés n'ont pas été rassemblés en un seul groupe. Certains d'entre eux auraient même été autorisés à revenir dans leur village pour manger avec leurs parents, voire dans certains cas à retourner à l'école, avant d'être à nouveau repris par la milice à la tombée de la nuit.

L'UNICEF estime qu'au moins 12.000 enfants au total ont été utilisés par les différentes parties au conflit au Soudan du Sud.

Ukraine : le cap des 6.000 morts a été franchi, selon un rapport de l'ONU



2 mars - Le nombre estimé de personnes ayant été tuées dans l'est de l'Ukraine depuis avril 2014 a maintenant dépassé les 6.000 personnes, en dépit de cessez-le-feu successifs, indique un nouveau rapport du Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme (HCDH), rendu public lundi.

« La recrudescence des combats ces dernières semaines, en particulier près de l'aéroport de Donetsk et dans la zone de Debaltseve, a fait des centaines de morts parmi les civils et les militaires, et engendré une situation intenable pour toutes les personnes prises au piège ou prises en otage dans les zones contrôlées par les groupes armés », a déclaré le Haut-Commissaire de l'ONU aux droits de l'homme, Zeid Ra'ad Al Hussein, dans un communiqué de presse annonçant la publication du rapport à Genève.

Selon M. Zeid, le dernier rapport du HCDH sur le respect des droits de l'homme en Ukraine brosse un tableau « de destruction impitoyable de vies et d'infrastructures civiles ». Il précise que les femmes, les enfants, les personnes âgées et les autres groupes vulnérables ont été particulièrement affectés.

« Plus de 6.000 vies ont été perdues en moins d'un an en raison des combats dans l'est de l'Ukraine », a déploré le Haut-Commissaire. « Il est impératif que toutes les parties respectent les dispositions des accords de Minsk et cessent les

bombardements indiscriminés et les autres hostilités qui ont créé une situation effroyable pour les civils – dans un mépris saisissant pour le droit international humanitaire et des droits de l'homme ».

Ce neuvième rapport de la mission de l'ONU sur les droits de l'homme en Ukraine, qui couvre la période allant du 1er décembre 2014 au 15 février 2015, se réfère à des informations selon lesquelles des armes lourdes et des combattants étrangers, y compris en provenance de la Fédération de Russie, continuent à arriver dans les zones des régions de Donetsk et Lougansk se trouvant sous le contrôle de groupes armés.

Après une accalmie relative en décembre, la situation sécuritaire et des droits de l'homme dans l'est « s'est dramatiquement détériorée » en janvier et début février, selon le rapport. Les bombardements indiscriminés sur des zones résidentielles situées à la fois dans les zones sous contrôle gouvernemental, telles qu'Avdiïka, Debaltseve, Popasna, Schastia et Stanychno Luhanske, et dans les villes contrôlées par les groupes armés, y compris Donetsk et Horlivka, ont fait payer un lourd tribut aux civils, avec un nombre élevé de tués et de blessés.

Entre la mi-avril 2014 et le 28 février 2015, les cas de 5.809 morts et 14.740 blessés ont été documentés dans l'est de l'Ukraine. Sur ce total, 1 012 personnes ont été tuées et 3 793 blessées entre le 1er décembre 2014 et le 15 février 2015. Etant donné que des rapports complets sur le nombre de victimes, en particulier près de l'aéroport de Donetsk et dans la zone de Debaltseve, sont encore attendus, le Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme estime que le nombre total de personnes tuées dans l'est de l'Ukraine au 2 mars 2015 a, de manière quasi certaine, dépassé les 6 000 morts.

« De nombreuses personnes restent sur place car elles craignent pour leur vie si elles tentent de se déplacer. Beaucoup d'autres restent pour protéger leurs enfants, d'autres membres de leur famille ou leurs biens. Enfin, certaines personnes sont contraintes de rester contre leur gré ou sont simplement dans l'incapacité physique de partir », a poursuivi le Haut-Commissaire.

« Toutes les personnes qui restent sur place ont le droit d'être protégées en vertu du droit international humanitaire et du droit international des droits de l'homme, qui doivent être respectés par toutes les autorités compétentes. Toutes les violations du droit international humanitaire et du droit international des droits de l'homme doivent faire l'objet d'une enquête approfondie et les personnes responsables rapidement traduites en justice », a-t-il ajouté.

Le rapport fournit également des exemples « navrants » des souffrances endurées par les civils, y compris des allégations crédibles de détentions arbitraires, de tortures, de disparitions forcées commises principalement par des groupes armés mais aussi, dans certains cas, par des organismes d'application de la loi ukrainiens.

Syrie : l'ONU dépêche une mission à Alep pour préparer le gel des hostilités



2 mars - Les discussions entre le gouvernement de la Syrie et l'Envoyé spécial du Secrétaire général des Nations Unies pour le pays, Staffan de Mistura, sur le projet de gel des hostilités dans la ville d'Alep afin d'octroyer un meilleur accès à l'aide humanitaire se poursuivent, a annoncé le Bureau du porte-parole de l'Organisation.

M. de Mistura a dépêché une mission à Alep pour évaluer la situation sur le terrain alors que les combats se poursuivent dans tout le pays, a précisé une note aux correspondants publiée dimanche par un porte-parole de l'ONU.

La mission permettra de superviser, une fois le gel des hostilités entré en vigueur, l'augmentation « de manière significative » de l'aide humanitaire ainsi que de prendre les mesures qui s'imposent en cas de violation du cessez-le-feu.

Selon l'ONU, le conflit en Syrie a provoqué la plus grande crise humanitaire depuis la Seconde Guerre mondiale, soit 7,6 millions de personnes déplacées et 3,2 millions de réfugiés, ainsi que 12,2 millions supplémentaires de personnes ayant besoin d'assistance humanitaire.

Plus de 150.000 personnes sont mortes en raison du conflit et au moins 680.000 autres ont été blessés dans les combats. Plusieurs séries de pourparlers de paix entre les parties, entreprises l'an dernier sous l'égide des Nations Unies à Genève, se sont soldées par un échec. Depuis, l'Organisation a réitéré à de multiples reprises la nécessité de faire avancer les négociations politiques.

La paix au Moyen-Orient dépend en premier lieu de la reconstruction de Gaza, selon l'ONU



2 mars - Les perspectives de paix au Moyen-Orient dépendent en grande partie de la résolution de la crise actuelle à Gaza, a déclaré lundi le Coordonnateur spécial des Nations Unies pour le processus de paix au Moyen-Orient, Robert Serry, lors d'une visite dans l'enclave palestinienne ravagée par le conflit de l'été dernier.

Dans un communiqué de presse rendu public à Gaza, M. Serry, dont le mandat de sept ans arrive bientôt à échéance, s'est dit encouragé par « certains progrès » réalisés en matière de reconstruction.

« A ce jour, plus de 72.000 personnes ont été autorisées à recevoir des matériaux de construction – ce qui signifie que près des trois quarts des 100.000 personnes dans le besoin ont reçu une aide – et environ 55.000 personnes ont dans les faits acheté du matériel pour reconstruire leurs maisons », a salué le Coordonnateur spécial.

Selon une étude récente réalisée par l'ONU, plus de 100.000 maisons ont été endommagées ou détruites à Gaza lors des 51 jours de conflit entre Israël et des groupes armés palestiniens durant l'été 2014. La destruction a touché plus de 600.000 personnes, dont beaucoup n'ont toujours pas retrouvé un accès à l'eau. Parallèlement, la population est victime de pannes fréquentes d'électricité pouvant aller jusqu'à 18 heures d'affilée. En outre, les affrontements ont causé la mort de plus de 2.100 Palestiniens et 70 Israéliens.

Cependant, M. Serry a déploré la lenteur du processus de reconstruction.

« Je comprends parfaitement la frustration de la population de Gaza en raison de la lenteur globale de la reconstruction. Beaucoup d'entre ceux qui ont désormais accès à des matériaux de construction n'ont pas suffisamment d'argent pour les acheter ou pour réaliser les travaux », a-t-il déploré, ajoutant qu'en février 2015, l'Office de secours et de travaux des Nations unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient (UNRWA) a dû suspendre les paiements en espèces aux familles de réfugiés en raison de l'absence de soutien des bailleurs de fonds.

Selon le Coordonnateur spécial, la situation est encore pire pour les non-réfugiés.

« Seul un faible pourcentage des 5,4 milliards de dollars promis lors de la Conférence du Caire pour la reconstruction a été effectivement perçu. C'est franchement inacceptable », s'est insurgé M. Serry.

« Je crains que Gaza ne soit plus isolée que jamais », a-t-il ajouté, mentionnant notamment les nombreuses restrictions toujours imposées par Israël s'agissant de la circulation des biens et des personnes et la quasi-fermeture du passage frontalier de Rafah.

De plus, le Coordonnateur spécial a souligné qu'il était impossible d'avoir une économie stable et en bonne santé sans un cessez-le-feu durable et un gouvernement reconnu, légitime et inclusif présidant au rétablissement de Gaza.

« Lors de ma visite, j'ai exhorté mes homologues à Gaza à s'engager à accomplir ce qui est attendu d'eux – un gel pluriannuel des activités militaires au-dessus et en-dessous du sol. J'ai reçu des indications selon lesquelles ils étaient prêts à s'y résoudre, à condition que la partie adverse s'engage à ouvrir davantage les voies de passage pour permettre la récupération et la reconstruction intégrale et accélérée de Gaza », a déclaré M. Serry.

Le Coordonnateur spécial des Nations Unies a appelé instamment toutes les parties prenantes, la

communauté internationale et les bailleurs de fonds à changer de politique et à adopter une stratégie faisant de Gaza leur ultime priorité. « Je suis convaincu qu'il ne peut y avoir de paix sans répondre d'abord aux besoins de Gaza », a-t-il conclu.

Le Conseil de sécurité réaffirme sa détermination à vaincre l'EIIL



28 février - Le Conseil de sécurité des Nations Unies a condamné avec fermeté les actes terroristes « barbares » perpétrés par les militants de l'Etat islamique d'Iraq et du Levant (EIIL) et a réaffirmé sa détermination à vaincre le groupe extrémiste.

Dans un communiqué de presse publié dans la soirée du vendredi 27 février, le Conseil des 15 membres a une nouvelle fois souligné qu'EIIL doit être vaincu et que « l'intolérance, la violence et la haine embrassées par le groupe doivent être éradiquées ».

Les membres du Conseil ont déclaré que les « actes de barbarie » auxquels se livrent l'EIIL, bien loin de les intimider, ne font que renforcer leur détermination et durcir leur position à son encontre.

« Les gouvernements et les institutions, y compris ceux de la région la plus touchée, doivent unir leurs efforts pour contrer l'EIIL », a poursuivi le Conseil. « Aucun acte de violence ou de terrorisme ne peut entraver le cours de la paix, de la démocratie et de la reconstruction en Iraq, en vertu de la primauté de l'Etat de droit et du respect des droits de l'homme, avec le soutien du peuple et du gouvernement iraqiens et de la communauté internationale », a affirmé le Conseil de sécurité.

Cette déclaration est intervenue à la suite d'une série d'atrocités récentes perpétrées par l'EIIL contre des civils en Iraq, dont l'enlèvement revendiqué de 100 Sunnites issus de communautés situées dans les environs de Tikrit, le 25 février dernier, l'immolation de 45 Iraquiens dans la ville d'Al-Baghdadi et la « destruction délibérée d'objets religieux et culturels irremplaçables » entreposés au Musée de Mossoul.

Le jeudi 26 février, une vidéo diffusée sur Internet montrait en effet des terroristes de l'EIIL réduisant à néant à coup de hache, de masse et de marteau piqueur des objets anciens dans le musée de Mossoul, parmi lesquels une série de statues vieilles de 3000 ans, inscrites au patrimoine mondial de l'Organisation des Nations Unies pour la science, l'éducation et la culture (UNESCO).

Les membres du Conseil de sécurité ont ainsi condamné le pillage et le trafic illicite des biens culturels, qui participent directement au financement de groupes terroristes tels que l'EIIL et Al-Qaida.

Ban Ki-moon condamne « l'assassinat brutal » de l'homme politique russe Boris Nemtsov



Le Secrétaire général Ban Ki-moon,

Photo ONU/Mark Garten

28 février - Le Secrétaire général des Nations Unies, Ban Ki-moon, a condamné et s'est dit choqué samedi par « l'assassinat brutal » de l'homme politique russe Boris Nemtsov.

Selon la presse, M. Nemtsov a été tué par balle dans la nuit du vendredi 27 février au centre de Moscou par des assaillants non identifiés.

S'exprimant par l'intermédiaire de son porte-parole dans un communiqué de presse rendu public à New York, le Secrétaire général a pris acte du fait que l'ouverture d'une enquête avait été annoncée par les autorités russes et a exprimé sa volonté de voir les auteurs de ce crime « rapidement » traduits en justice.

Le chef de l'ONU a par ailleurs tenu à exprimer ses « sincères condoléances » à la famille, aux amis et aux

partisans de M. Nemtsov.

Ban Ki-moon salue le « déroulement pacifique » des élections au Lesotho



1 mars - Le Secrétaire général des Nations Unies, Ban Ki-moon, a félicité dimanche le peuple du Royaume du Lesotho pour le « déroulement pacifique » des élections législatives qui ont eu lieu dans le pays le samedi 28 février.

S'exprimant par l'intermédiaire de son porte-parole dans un communiqué de presse rendu public à New York, le Secrétaire général a salué la Commission électorale indépendante du pays pour ses travaux de préparation des élections ainsi que la Communauté de développement d'Afrique australe pour ses « efforts visant à résoudre pacifiquement les défis politiques dans le pays ».

« La réussite de ce processus sera une étape importante pour le retour à la normale du Lesotho en matière politique », s'est félicité le chef de l'ONU.

Par ailleurs, M. Ban a réaffirmé la volonté de l'ONU de soutenir les efforts du Lesotho « pour consolider la démocratie et faire avancer la justice et le développement pour le bénéfice de tous les habitants du pays ».